



SEJOUR DE VACANCES

De 10 à 13 ans

Description

Ce séjour encourage les pré-ados à travailler ensemble, à développer leurs compétences collectives et à relever des défis. Entre navigation, aventures et moments partagés, ils découvrent les joies de l'entraide et de l'esprit d'équipe.

Programme

4 activités nautiques de 3h ;
1 journée Olympiades ;
1 jeu de piste « les énigmes du potager » ;
Des jeux,
Des baignades ;
Des veillées
Une boum de fin de séjour.

Hébergement / Repas

Les enfants sont hébergés au Fort de l'île Ste Marguerite dans des dortoirs avec lits superposés. Les filles et les garçons sont séparés. Les salles d'eau comprennent chacune des douches, lavabos et WC. Les repas sont préparés sur place par nos soins. Ils sont pris soit dans une salle à manger soit en extérieur.

Réservation

1/ Vous réservez en ligne en versant 40€ d'arrhes et recevez une confirmation par email ainsi que le dossier à compléter.
2/ Vous nous communiquez le dossier complet (sur place, par email ou courrier) au plus tard 2 mois avant le séjour.
3/ Dès traitement du dossier, nous pouvons déterminer le solde à régler. Ce règlement s'effectue sur place ou par internet au plus tard 2 mois avant le séjour.
4/ Le jour J rendez vous au quai Laubeuf à Cannes entre 8h et 8h30. L'équipe d'animation vous accueillera et prendra votre enfant en charge. Nous vous enverrons un email quelques jours avant.

Modes de paiement acceptés : espèces, cartes bancaires, chèques et chèques ANCV (vacances et coupons sport).

Annulations et remboursements

Un écrit sera exigé pour toute modification ou annulation.
À compter de la date de réception de votre demande, nous conservons :

Dates et horaires

Du 04/08/2025 - 08:30

Au 09/08/2025 - 14:30

Lieu

CIS Iles de Lérins - Cannes

Nos tarifs

i

**554 € RESIDENTS HORS
06**

+ adhésion 12 € / enfant

06

**524 € RESIDENTS 06
(HORS CANNES)**

+ adhésion 12 € / enfant



**DE 46.98 € à 313.02 €
POUR UN CANNOIS***

+ adhésion 12 € / enfant

*Enfant dont 1 des parents réside à Cannes ou enfant scolarisé à Cannes et dont 1 des parents y travaille.

- Entre 45 et 30 jours avant le séjour : les arrhes versées ;
- Entre 29 et 10 jours avant le séjour : 50% du prix total ;
- Moins de 10 jours avant le séjour : 100% du tarif.